

07 mai 2021 -17:03

Appartient à Conseil des ministres du 7 mai 2021

Prolongation du marché public concernant le logiciel du moteur salarial de la police intégrée

Sur proposition de la ministre de l'Intérieur Annelies Verlinden, le Conseil des ministres a marqué son accord sur une deuxième prolongation du marché public relatif au logiciel et à la plateforme d'exploitation y afférente pour le moteur salarial de la police intégrée.

Il s'agit concrètement d'un marché mixte de services pour la livraison, l'implémentation et l'entretien du logiciel et de la plateforme d'exploitation y afférente pour la gestion des dossiers pécuniaires et le traitement du salaire des membres du personnel de la police intégrée. Ce marché est structuré en deux niveaux : le *front-end* et le *back-end*.

Le contrat de base courait jusqu'au 25 mai 2017 et a été prolongé une première fois jusqu'au 31 décembre 2020. Étant donné que le moteur salarial à deux niveaux n'est pas encore prêt, qu'il est absolument indispensable pour le calcul des salaires et qu'une interruption des services est impensable, le contrat actuel doit être prolongé une seconde fois.

La partie *back end* du moteur salarial est prolongée jusqu'au 31 décembre 2021 inclus et la partie *front end* jusqu'au 31 décembre 2023 inclus.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Annelies Verlinden, ministre de l'Intérieur, des Réformes institutionnelles et du Renouveau démocratique
Rue de la Loi, 2
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 488 0511
<https://verlinden.belgium.be>
kabinet.verlinden@ibz.fgov.be

Marie Verbeke
Porte-parole
+32 473 85 16 68
marie.verbeke@ibz.fgov.be